

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

CANTON DE VERSAILLES-2

Délibération n° 2020-12-16/01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le seize décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la ville de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le dix décembre deux mil vingt, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Présents :

M. Pascal Thévenot, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Dominique Busigny, Mme Catherine Despierre, Mme Nathalie Normand, M. Bruno Larbaneix, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Péret-Racca, M. Stéphane Lambert, M. Marouen Touibi, M. Michael Janot, M. Alexandre Richefort, Mme Christine Decool, M. Didier Blanchard, M. Pierre-François Brisabois, M. François Daviau, Mme Sophie Paris.

Ont donné procuration :

Mme Magali Lamir à M. Jean-Pierre Conrié, Mme Johanne Ledanseur à M. Olivier Poneau, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Michèle Ménez, Mme Valérie Pécrresse à M. Pascal Thévenot, M. Arnaud Bertrand à Mme Elodie Simoes, M. Omar N'Dior à Mme Solange Péret-Racca, Mme Pascale Quéfécèle à M. Didier Blanchard.

Excusé non représenté:

M. Hugues Orsolin.

Secrétaire de Séance :

M. Damien Metzlé.

Objet : budget principal 2020 - Décision modificative n° 2.

Pour toute correspondance :

M. le Maire | Mairie | 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 58 50 40

Courriel: relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes,

VU le budget primitif de la Ville pour l'année 2020 approuvé par sa délibération n° 2019-12-18/02,

VU les avis favorables, à l'unanimité, rendus par les commissions Ressources, Aménagement et Environnement et Solidarités-Qualité de vie, réunies en séances le 07 décembre 2020,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'ajuster les crédits de l'exercice en cours en prenant notamment en compte les conséquences de la situation économique et sanitaire de l'année 2020,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n° 2 au budget de la Ville 2020, telle que détaillée dans les tableaux ci-dessous :

Fonctionnement

Chapitre	Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
012	64111	Dépenses de personnel	-700 000,00 €	
014	739222	FSRIF	205 000,00 €	
014	7391178	Autres reversements de fiscalité	65 000,00 €	
014	7398	Reversements	95 000 ,00 €	
65	65737	Subventions	-155 000,00 €	
73	7362	Taxe de séjour		95 000,00 €
74	7488	Autres attributions		101 800,00 €
	023	Virement à la section d'investissement	686 800,00 €	

Investissement

Chapitre	Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
21	2128	Aménagement de terrains	-300 000,00 €	
21	2152	Installations de voirie	-500 000,00 €	
23	2313	Constructions – Ecole élémentaire	-3 900 000,00 €	
21	21312	Constructions – Bâtiments scolaires	-150 000,00 €	
23	238	Avances - Louvois	1 436 800,00 €	
10	10222	FCTVA		-1 200 000,00 €
10	10226	Taxe d'aménagement		-2 900 000,00 €
041	2313	Constructions – Louvois	11 200 000,00 €	
041	2031	Honoraires	3 000 ,00 €	
041	238	Avances – Mandat Louvois		11 200 000,00 €
041	237	Avances incorporelles		3 000,00 €
	021	Virement de la section de fonctionnement		686 800,00 €

DÉCIDE de modifier la subvention suivante :

SUBVENTIONS

Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	Ne prennent pas part au vote	Pour	Contre	Abstention
L'Onde	Etab. Public Administ.	-155 000,00 €	M. Drevon, Mme Busigny, Mme Sidot-Courtois, M. Lambert, Mme Lasconjarias, Mme Pétrét-Racca, Mme Paris, M. Brisabois	24 FVA M. Daviau		2 M. Blanchard, Mme Quéfelec.

DIT que les documents d'informations budgétaires et comptables seront consultables sur le site internet de la Ville.

Fait et délibéré en séance le 16 décembre 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20201216-DEL_20_12_16_1a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2020

Certifié exécutoire le présent acte
affiché du 18/12/2020 au 21/02/2021